

VILLE DE CALONNE-RICOUART

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois le 09 juin à 18h30, les membres du Conseil Municipal, répondant à la convocation qui leur avait été adressée le 02 juin précédent, se sont réunis en la salle des mariages de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Ludovic IDZIAK, Didier AROLD, Claudette CREPIEUX, Maxime DUJARDIN, Delphine DELPORTE, Isabelle KASTELIK, Michaële DEPIN (jusque 19h), Joël KMIECZAK, Aurélie TIRS, Cédric MATHOREL, Yves BOUTTIER, Jonathan RICART, Patrick SYCZ, Aude Line MATURSKI, Jean Luc LAMBERT, Jacqueline DANTAN, Jean-Paul GARNAULT, Anne Lise RIOT, Sébastien KARAS, Thérèse DELASSUS.

EXCUSES :

Annie CARINCOTTE ayant donné procuration à Ludovic IDZIAK
Didier FOURMEAUX ayant donné procuration à Cédric MATHOREL
Stéphane BOUTTIER ayant donné procuration à Jean Paul GARNAULT
Michaele DEPIN (à compter de 19h) ayant donné procuration à Yves BOUTTIER
Marie Ange LERNOUX ayant donné procuration à Aurelie TIRS
Isabelle POTIER ayant donné procuration à Aude Line MATURSKI
Nathalie DUCHATEAU ayant donné procuration à Isabelle KASTELIK
Sarah VASSEUR ayant donné procuration Claudette CREPIEUX
Maurice COFFIN ayant donné procuration à Jacqueline DANTAN
Catherine JEANSON ayant donné procuration à Maxime DUJARDIN

ABSENTS :

Didier AROLD a été élu Secrétaire de Séance.

Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations de la séance du 09 juin 2023 a été affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune le 16 juin suivant conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Pour extrait conforme
LE MAIRE,**

N°211 – AMENAGEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE – SUBVENTION DEPARTEMENT FIEET

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée que la municipalité a mandaté l'association Noeux environnement afin de réaliser une étude sur le maintien de la biodiversité et la création de corridors écologiques sur le territoire. Celle-ci a permis de déboucher sur des propositions d'aménagements écologiques tels que la restauration des mares Calonnix et parc animalier, la gestion de la Clarence etc...

Après les premières interventions réalisées ces deux dernières années, la commune a souhaité poursuivre ces aménagements écologiques. Il s'agit de continuer les différentes plantations au niveau de Calonnix, de la rue des écoles et d'implanter une forêt urbaine dans la continuité de la rue de la Marne.

Le coût estimé pour cette phase s'élève à 19 112.50 euros HT.

Bien que Monsieur le Maire ait une délégation permanente pour solliciter les subventions auprès des partenaires, il est demandé au conseil municipal de délibérer afin d'autoriser la présentation d'une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET).

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès du Département pour un montant de 15 290 euros dans le cadre du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques Territoriaux,

Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces utiles.

Pour extrait conforme,

Le Maire,